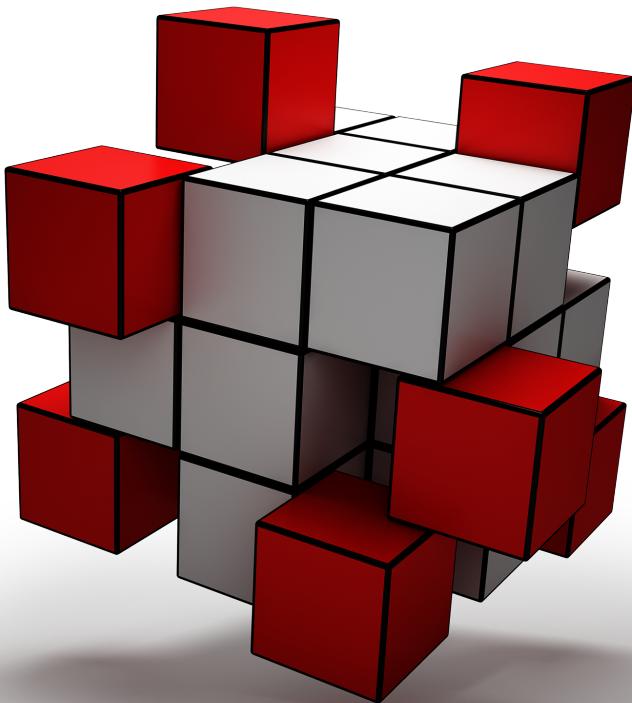


BESOIN D'UNE ASSURANCE
COMPLÈTE
ET ADAPTÉE À VOTRE ACTIVITÉ ?



Votre matériel professionnel, vos locaux et votre activité sont les éléments les plus précieux de votre entreprise.

Si un sinistre survient, vous devez pouvoir reprendre votre activité le plus rapidement possible, sous peine de mettre en danger la pérennité de votre activité.

Hiscox, assureur spécialiste

Avec plus de 28 000 clients professionnels en France et plus de 300 000 en Europe, Hiscox a acquis une connaissance unique de leurs problématiques et des risques qu'ils encourrent.

Fort de cette expérience, Hiscox met en œuvre tous les moyens disponibles pour protéger vos biens professionnels et votre activité afin de limiter au maximum l'impact d'un sinistre.

Les avantages Hiscox

En tant qu'assureur spécialiste, nous connaissons la valeur d'un service de qualité et d'une démarche simple. C'est pourquoi, quand nous vous assurons, nous vous offrons les avantages suivants :

- des **garanties complètes et adaptées** à vos besoins ;
- des **interlocuteurs à votre disposition** pour répondre à vos questions aussi bien lors de la **souscription de votre contrat que pendant son suivi** ;
- une **gestion de sinistres reconnue pour sa qualité et sa rapidité**, grâce à son équipe dédiée et son réseau d'experts.

Philosophie de règlement des sinistres

Nous sommes particulièrement attentifs au processus de gestion des sinistres afin qu'il soit le plus fluide possible. Nous partons du principe que votre réclamation est juste et ne tentons pas d'interpréter le contrat en votre défaveur. Si le sinistre est dû, nous le payons. C'est notre philosophie, et notre métier.

Avec l'assurance Global Pro by Hiscox, exercez votre activité en toute sérénité

Nous sommes là pour préserver votre outil de travail et la pérennité de votre entreprise.

L'assurance **multirisque professionnelle** « Global Pro by Hiscox » permet **d'assurer dans un même contrat** les locaux professionnels, leur contenu en « Tous risques sauf » ainsi que la responsabilité civile de votre entreprise.

Grâce à sa structure flexible, il répond simplement à vos différents besoins et vous permet de **choisir uniquement les garanties que vous désirez**.

Hiscox vous propose ainsi de vous assurer pour :

- les **dommages aux bâtiments**, sur un ou plusieurs sites, **et les dommages aux contenus**, dont votre stock ;
- les **pertes financières**, dont la perte d'exploitation, les frais et pertes après sinistre, la carence fournisseur d'énergie et l'impossibilité d'accès ;
- le **bris de machine** pour les machines d'infrastructure et autres machines d'exploitation (climatisation, chaudière, escalateur, etc.) ;
- le matériel technologique en « **Tous risques informatique** », partout en France ainsi que les flottes de matériel portable dans le monde entier ;
- la **Responsabilité Civile Générale**, comprenant la Responsabilité Civile Exploitation, la Responsabilité Civile Employeur, la Responsabilité Civile Propriétaire et Locataire ainsi que le Recours des voisins et des tiers ;
- la **Responsabilité Civile professionnelle**, selon votre métier, pour vous couvrir en cas de fautes, d'erreurs ou d'omissions dans l'exercice de votre activité ;
- l'**Assistance dommage 24h/24** ;
- la **Protection Juridique Professionnelle**.

Exemples de sinistres

- Lors d'un cambriolage, votre porte a été fracturée et vous vous êtes fait voler vos ordinateurs portables et vos tablettes tactiles. Hiscox indemnise votre matériel sans appliquer de vétusté et prend en charge les mesures de protection (porte temporaire, frais d'installation, gardiennage, etc.).
- Suite à une panne de votre système informatique, vous ne pouvez pas effectuer votre campagne d'appel pour le compte de votre client, qui exige réparation pour manquement contractuel. Hiscox répare votre serveur grâce à son réseau d'experts IT, au titre de l'assurance Dommage. Hiscox prend également en charge vos frais de défense ainsi que les éventuels dommages et intérêts, au titre de l'assurance Responsabilité Civile professionnelle.

Pour plus d'informations

Cette brochure est un résumé non exhaustif du contrat « Global Pro by Hiscox ». Pour plus d'informations et l'obtention d'un devis, contactez votre assureur-conseil.

Nous assurons aussi les professionnels pour :

- la responsabilité des dirigeants
- les données sensibles
- les événements et le matériel spécifique
- le kidnapping et l'extorsion
- les collections d'entreprises
- les objets d'art et les collections
- les professionnels de l'art
- les musées et expositions.



19 rue Louis le Grand 75002 Paris

T 0810 50 20 10

F 0810 00 71 02

E hiscox.info@hiscox.fr

www.hiscox.fr